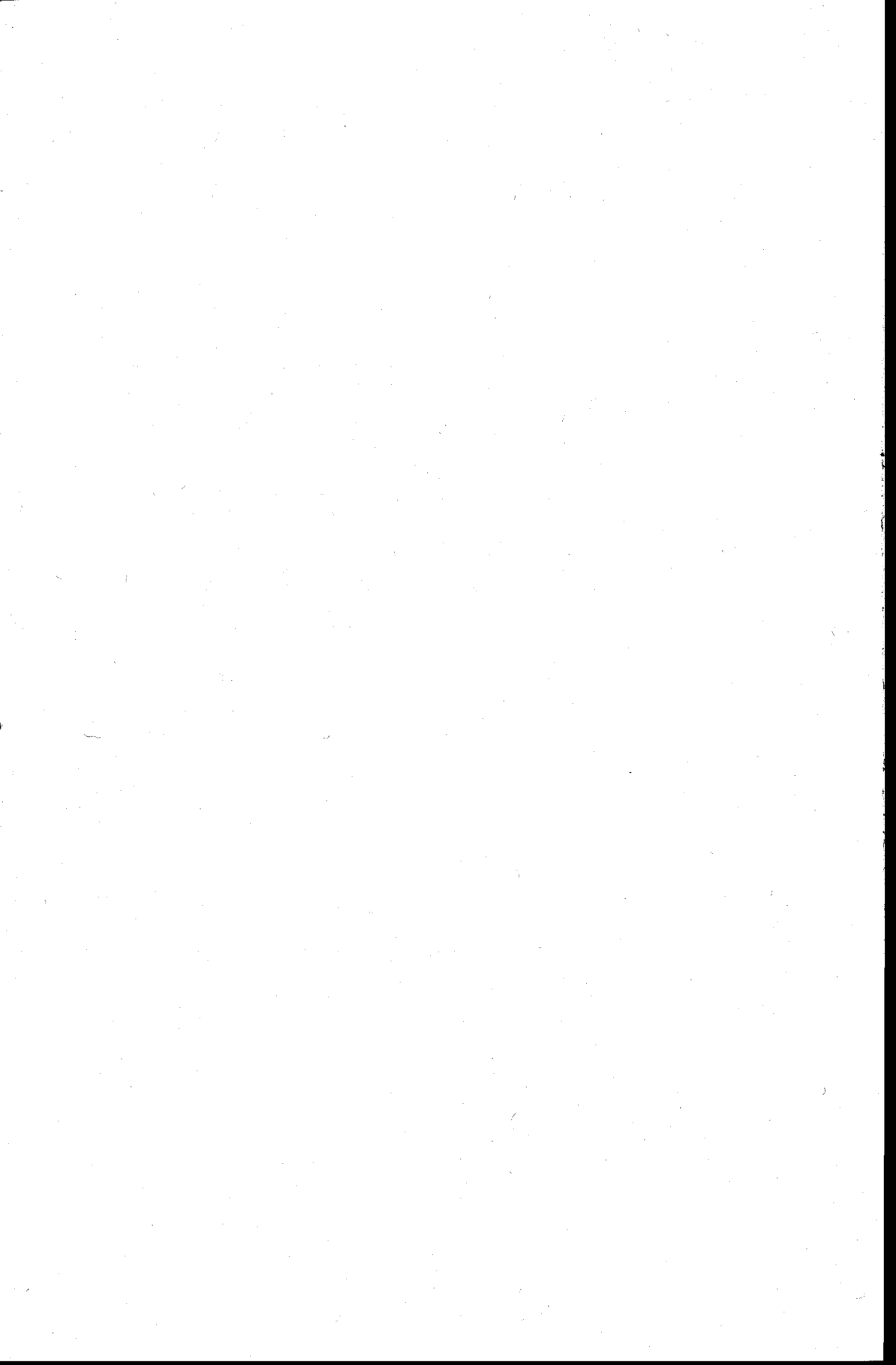


Pierre COLMAN

LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE SUR L'IVOIRE DE NOTGER

Extrait du *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. CXIV (2005-2009), p. 5-14

Liège
Maison curtius
— 2010 —



LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE SUR L'IVOIRE DE NOTGER

par

Pierre COLMAN

L'ivoire fameux sur lequel a été gravé le nom de Notger, évêque de Liège de 972 à 1008, est le principal ornement de la reliure d'un évangélaire, on le sait. Le volume a été donné en 1715 au baron Guillaume-Pascal de Crassier par le chapitre de la collégiale Saint-Jean, «en compensation d'autres bienfaits», on le sait moins, et surtout on ne s'en étonne pas assez.

Cet «antiquaire» liégeois très distingué en donne une description détaillée dans une lettre adressée au savant bénédictin Bernard de Montfaucon¹. Il voit tout naturellement dans l'ivoire un don fait par Notger à la collégiale fondée par lui vers 982-983. Cette conviction est partagée, à la fin de l'Ancien Régime, par François-Nicolas Delvaux (alias Devaulx)² et par le baron de Villenfagne³. Elle l'est de même par Ulysse Capitaine⁴ et par Charles de Linas⁵ ; mais aussi, toujours sans réserve aucune, par Godefroid Kurth, historien attiré de Notger⁶.

1 B. de MONTFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. 1, Paris, 1739, p. 604-605.- U.C(APITAINE), *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 2, 1854, p. 356-357.- *Bibliothèque de l'Université de Liège. Catalogue des manuscrits*, Liège, 1875, p. 5-9. Voir aussi L. HALKIN, *Lettres inédites du Baron de Crassier*, *Ibidem*, t. 26, 1897, p. 79 et 95.

2 UNIVERSITÉ DE LIÈGE, C1CB, ms 1016 A, t. 22, 1^{ère} partie, f^o 88 v^o. L'auteur est élu doyen du chapitre de la collégiale Saint-Pierre en 1780.

3 *Essai historique sur la vie de Notger*, Maastricht, 1785, p. 47.

4 *Correspondance o. c.*, p. 356 ; voir aussi p. 254.

5 *L'art et l'industrie d'autrefois dans les régions de la Meuse belge*, Paris et Amiens, 1882, p. 38 et 102.

6 *Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle*, t. 1, Paris, Bruxelles et Liège, 1905, p. 154, 327-329, 331, 346 et 353-354 ; «romantique», comme le dit Jean-Louis Kupper, l'auteur n'est pas loin de verser dans l'hagiographie.



1. Restitution de l'ivoire avec sa bordure avant le rabotage présumé.
Photocopie tirée d'une photographie, puis retouchée par le dessin.
Les acanthes d'angle conservées, les incisions visibles derrière les mots.
GENV et TERRES (fig. 2), et la confrontation avec l'ivoire d'Oxford (fig. 3)
ont servi de base.



2. Détail de la bordure de l'ivoire dans son état présent. Admirable dans la sculpture, l'exécution est très loin de l'être dans la moulure et dans l'inscription.
Copyright IRPA-KIK Bruxelles.



3. Ivoire, vers l'an mille. Oxford, Bodleian Library. D'après *Rhin-Meuse. Art et civilisation 800-1400*, Cologne et Bruxelles, 1972, p. 221, F10. Ce que les deux ivoires ont en commun, c'est à mon sens le prototype, et non pas l'origine.

Jules Helbig, « le pionnier de l'art mosan », consacre à l'ivoire des commentaires d'une belle lucidité, mais succincts⁷. Le premier à lui donner l'attention qu'il mérite, c'est Marcel Laurent : il lui réserve un chapitre entier dans son livre sur les *Ivoires prégothiques conservés en Belgique*⁸. Il confesse des doutes au sujet de l'inscription, puis il décide, en s'abstenant fort regrettamment de livrer les arguments qui les ont levés, que l'œuvre est authentique « dans toutes ses parties ». Il n'en éprouve aucun quant à l'identité du personnage agenouillé. Il en éprouve de fort graves, en revanche, quant au lieu où l'ivoire a été exécuté. Si c'est à Liège, ce doit être par « quelque moine allemand ». C'est plutôt en Rhénanie.

Il « va trop loin » estime Jules Destrée⁹. « A^o. 971-1008. Lüttich » décrète Adolph Goldschmidt, maître incontesté en la matière¹⁰. Pour l'un comme pour l'autre, l'authenticité de l'inscription est hors de discussion. « Ivoire liégeois fin du X^e siècle (982 environ) », avalise le catalogue de l'exposition montée à Paris en 1924¹¹. « Le style mosan naît, peut-on dire, à la fin du X^e siècle avec une série d'ivoires liégeois, qui s'étend jusqu'à 1050 environ. Sur le plus ancien (Musée archéologique liégeois) se voit Notger, agenouillé devant le Christ en gloire. Notger ! Avec lui règnent l'ordre, la discipline et l'activité, l'abondance apparaît, les hautes ambitions s'éveillent au sein des écoles et dans les ateliers monastiques. Il n'en faut pas davantage pour s'expliquer l'éclosion d'un art original ». C'est Marcel Laurent qui s'exprime ainsi, avec l'emphase entraînante dont il a le secret, pour le meilleur et pour le pire¹². Les doutes pertinents qu'il avait nourris se sont totalement évanouis.

L'affaire n'est pas entendue pour autant. Au lendemain d'une exposition qui lui a échauffé la bile, Joseph Brassinne¹³ s'avoue perplexe et s'en explique. « L'archéologue, tout comme l'historien, sans compter les autres

7 *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, Bruges, 1890, p. 17-18. - *L'art mosan*, t. 1, 1906, p. 31-32.

8 Bruxelles et Paris, 1912, p. 67-75.

9 *La plaque de Notger et un ivoire de la Bibliothèque Bodléenne d'Oxford*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 43, 1913, p. 1-12.

10 *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser. VIII.-XI. Jahrhundert*, t. 2, Berlin, 1918, p. 5-8 et p. 27, n^o 46 ; « 971 » est à corriger en 972.

11 *Exposition de l'Art Ancien au pays de Liège*, p. 52, n^o 5. Adhésion et annexion sans état d'âme : L. GRODECKI, *Ivoires français*, Paris, 1947, p. 57-58.

12 *L'art mosan au Moyen Age*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 63, 1939, p. 120.

13 *Propos sur l'exposition d'art mosan de 1951*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 4, n^o 95, 1951, p. 79.

chercheurs scientifiques, doit savoir parfois se résoudre à avouer son ignorance. L'espoir lui reste qu'un jour, la lumière dissipera les ténèbres » conclut-il. C'est bien dit, encore que « parfois » soit d'un optimisme excessif.

Jean Lejeune, cheville ouvrière de cette exposition, va jusqu'à la remise en question, lui. Il veut bien que l'ivoire soit liégeois, ou à tout le moins mosan, mais souligne que cela reste fort douteux. Il voit en lui un faux créé au début du XII^e siècle comme pièce à conviction dans un conflit suscité alors par l'abbé de Notre-Dame aux Fonts. Il s'explique en 1953 et 1955 et bétonne sa thèse en 1965¹⁴. Il éveille l'intérêt de Hermann Fillitz¹⁵ et obtient l'aval de Peter Lasko¹⁶. Mais il ne convainc personne d'autre, et surtout pas les Liégeois. Joseph Philippe réagit hâtivement en traitant les arguments par le mépris¹⁷. Le comte de Borchgrave d'Altena¹⁸ rejette la thèse, tout comme Suzanne Collon-Gevaert¹⁹, Jacques Stiennon²⁰, Philippe Stiennon²¹, J. J. M. Timmers²², Anton von Euw²³, Danielle Gaborit-Chopin²⁴ et J. J. Murphy²⁵.

14 *Genèse de l'Art mosan*, dans *Wallraf-Richartz Jahrbuch*, t.15, 1953, p. 51, 58-59 et 71-73.- *À propos de l'art mosan et des ivoires liégeois*, dans *Anciens pays et assemblées d'États*, t. 1, 1955, p. 92-138.- *Art roman dans la vallée de la Meuse aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles*, 3^e éd., Bruxelles, 1965, p. 116-121, p. 162-167 et pl. 14.

15 Compte rendu de l'exposition *Rhein und Maas. Kunst und Kultur 800-1400*, dans *Pantheon*, t. 30, 1972, p. 330. Nos observations resteront pour lui lettre morte : cat. exp. *Canossa 1077*, Paderborn, 2006, p. 422-425.

16 *Ars sacra, 800-1200*, Harmondsworth, 1972, p. 163-166 et fig. 70 ; 2^e éd., 1994, p. 171-172. L'ivoire est daté « 1101/7 (?) ».

17 *L'évangélaire de Notger et la chronologie de l'art mosan aux époques pré-romane et romane*, Bruxelles, 1956. Le livre a fait l'objet d'un compte rendu sévère de François Masai, perplexe autant que perspicace : *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 56, 1958, p. 1389-1391.

18 *Notes pour servir à l'étude de l'art mosan*, dans *Annales de la société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 52, 1967-1973 (1974), p. 92-93 et 124.

19 *Notger de Liège et saint Bernward de Hildesheim*, dans *Studien zur Buchmalerei und Goldschmiedekunst des Mittelalters. Festschrift für Karl Hermann Usener*, Marburg an der Lahn, 1967, p. 27-32.

20 *L'ivoire de Notger*, dans *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, 1981, p. 29-33.- *Un âge d'or*, dans *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, Arts, Culture*, éd. R. Lejeune et J. Stiennon, t. 1, Bruxelles, 1977, p. 241.

21 *L'ivoire de Notger et la fondation de la collégiale Saint-Jean (nouvelles hypothèses)*, dans *Exposition d'art et d'histoire. Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège*, Liège, 1982, p. 33-41.

22 *De kunst van het Maasland*, t. 1, Assen, 1971, p. 107-108 («...komen we op vastere Maaslandse bodem»).

23 Cat. exp. *Rhin-Meuse. Art et civilisation 800-1400*, Cologne et Bruxelles, 1972, p. 221, F9.- *Elfenbeinarbeiten des 9. bis 12. Jahrhunderts*, dans *Rhein und Maas. Kunst und Kultur 800-1400*, II, Cologne, 1973, p. 379.

24 *Ivoires du Moyen Age*, Fribourg, 1978, p. 87-88, 98 et 193. L'ivoire de Notger n'a pas de notice propre dans l'ouvrage, somme magistrale sur le sujet.

25 *Ivories of Eleventh Century Liege*, s. 1., 1979, p. 15-21.

Nous nous écartons à la fois du sillage de Goldschmidt et de celui de Lejeune, ma femme et moi, lorsque nous ouvrons une enquête sur l'ivoire, dictée par les recherches que nous entreprenons sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy. Il passait en effet pour rendre moins invraisemblable le « miracle » des fonts. Il remonte bien à l'époque de Notger, mais il n'a nullement été exécuté sur son ordre. Il a vu le jour, plutôt, dans l'entourage du fastueux archevêque de Trèves, Egbert. Il a été maquillé vers 1634, au temps où les chanoines de Saint-Jean tentaient d'obtenir la canonisation du fondateur de leur collégiale. Ils ont acquis le volume des moines de Stavelot, douloureusement à court d'argent ; ils ont fait refaire la reliure ; et ils ont fait graver sur l'ivoire l'inscription où figure le nom du prélat, dans l'intention d'en faire une pièce à conviction²⁶. Telles sont les idées que nous avons offertes à la critique (fig. 1-3).

C'était jeter Joseph Philippe dans l'exaspération ; il s'est aussitôt mis en devoir de réaffirmer les convictions sur lesquelles nous avions jeté le doute, sans prêter la moindre attention à nos arguments²⁷. Luc Engen y fait une allusion voilée dans le volume richement illustré de la collection « *Musea Nostra* » ; la bibliographie, sommaire, ne permet pas de lever le voile²⁸. Réduit à quia jusqu'à preuve du contraire, Jacques Stiennon refuse son adhésion de très discrète façon²⁹ et se tient le plus souvent au black-out pur et simple³⁰. Notre article n'échappe pas à l'attention de Danielle Gaborit-Chopin³¹, mais elle s'abstient de prendre position. Il échappe à celle de

26 P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Recherches sur deux chefs-d'œuvre du patrimoine artistique liégeois : l'ivoire dit de Notger et les fonts baptismaux dits de Renier de Huy*, dans *Aachener Kunstblätter*, t. 52, 1984, p. 155-157. Réédition : P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège, chef-d'œuvre sans pareil et noeud de controverses*, Bruxelles, 2002 (Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, mémoires in-8°, 3e série, t. XIX), p. 28 et 32-33.

27 *À propos de l'ivoire de Notger et des fonts baptismaux mosans XII^e siècle de Liège*, dans *Aachener Kunstblätter*, t. 53, 1985, p. 77-104.

28 *Liège. Musées d'archéologie et d'arts décoratifs*, Bruxelles, 1987, p. 27.

29 *L'ivoire de Notger et le missel de Roberto Visconti*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 11, n° 244-245, 1989, p. 465, n. 2.

30 *Vingt ans de recherche historique en Belgique, 1969-1988*, (L. Genicot, dir.), Bruxelles, 1990 (Crédit communal, Collection Histoire, série in-8°, n° 82), p. 304. - *Histoire de Liège*, Toulouse, 1991, p. 111 et fig. p. 32. - *25 ans de recherches sur l'histoire et l'archéologie liégeoises*, dans *51^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Actes, t. 2, Liège, 1994, p. 5-21. - *Liège, Histoire d'une Église*, t. 2 : *Du X^e au XV^e siècle*, Strasbourg, s. d., p. 7 et 48 ; cfr t. 5, *Les collégiales liégeoises. Trésors d'art du diocèse*, p. 25 et 49 (Marylène Laffineur-Crépin laisse ses lecteurs dans la quiétude, mais elle n'omet pas, elle, de donner la référence de l'article de 1984).

31 *Les arts précieux*, dans *L'Europe de l'an Mil* (P. Riché dir.), Saint-Léger-Vauban, 2001, p. 338-339, p. 351, n. 7 et pl. 20 (« polémique » vient sous sa plume ; « étouffement dicté par la contrariété » rendrait mieux compte des faits).

Jean-Pierre Caillet³², auteur rigoureux et prudent à souhait, aux yeux de qui pourtant l'ivoire peut être rattaché à Liège « avec certitude ». Il échappe aussi à celle d'Ulrike Surmann³³, préparée à prendre attitude avec autorité du fait de ses recherches approfondies sur les ivoires ottoniens³⁴.

La photogrammétrie va me permettre par la suite de mettre en évidence l'irrégularité suspecte de la bordure qui porte l'inscription. J'avance par ailleurs une hypothèse en fournissant le moyen d'en vérifier la valeur : si l'ivoire ornait à l'origine la reliure du fameux psautier d'Egbert de Trèves, comme je suis tenté de le croire, les quatre trous dont il est percé devraient avoir leurs correspondants aux coins de la planchette cachée dans le plat supérieur de la médiocre reliure actuelle³⁵. Nous rendre à Cividale de Frioul, discuter avec le conservateur, lui adresser un tirage à part et la photocopie de la photogrammétrie, cela n'a pas suffi pour que la question soit soulevée dans la somptueuse publication dont le manuscrit a fait l'objet en l'an 2000³⁶.

L'occasion d'aborder de front les problèmes posés en 1984 a été manquée en 1993 lorsque l'ivoire a figuré à la mémorable exposition *Bernward von Hildesheim und das Zeitalter der Ottonen* ; l'auteur de la notice (t. 2, n° IV 51) passe sous silence la bibliographie en langue française ; il avance témérairement que l'ivoire a été retouché vers 1170-1180. *Rome et les barbares*, édité à Genève en 2008 à l'occasion une exposition montée à Venise, puis à Bonn, a fait pire encore : quelques lignes peu à leur place (p. 538 et 653), une lourde erreur de localisation, pas la moindre référence bibliographique.

32 Metz et le travail de l'ivoire vers l'an Mil, dans *Religion et culture autour de l'an Mil*, éd. D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard, Paris, 1990, p. 318 et 321.

33 *Der Meister der Wiener Gregortafel*, dans *Egbert, Erzbischof von Trier. Gedenkschrift der Diözese Trier zum 1000 Todestag* (Fr.-J. Ronig éd.), Trèves, 1993, p. 208, n. 13.

34 *Studien zur ottonischen Elfenbeinplastik in Metz und Trier*, diss. Bonn, 1990. Si j'ai pris connaissance de cette thèse, c'est grâce à Lylan Lâm, doctorante de Benoît Van den Bossche. Elle se forge en matière d'ivoirerie une compétence dont j'ai bénéficié avec vive gratitude.

35 P. COLMAN, *L'ivoire de Notger*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 6e série, t. 4, 1993, p. 307-311.- P. COLMAN, *Recherches complémentaires sur l'ivoire de Notger*, dans *51^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Actes*, Liège, t. 3, 1995, p. 55-69.

36 Cl. BARBERI (éd.), *Psalterium Egberti... ms CXXXVI Cividale*, Trieste, 2000 ; « il vescovo Notkero di Liegi, ricco di sensibilita artistica », c'est la seule mention du prélat dans l'ouvrage (p. 36) ; elle est hardie. La bibliographie est décevante.

Les livres destinés au « grand public cultivé » ont une bien fâcheuse propension à jeter le manteau de Noé sur les controverses. Ils feraient mieux de les évoquer au moins sommairement et de livrer les indications bibliographiques permettant d'en savoir davantage. Trois beaux ouvrages collectifs récents, aux éditions du Perron, ont fait à l'ivoire la place qui lui revient sans que ces exigences soient satisfaites.

Dans *Liège autour de l'an mil*, conçu par Philippe George, Jean-Louis Kupper et Françoise Pirenne-Hulin, sorti de presse en l'an 2000, il est commenté par deux auteurs. Jacques Stiennon³⁷ esquisse une réponse évasive à certains de nos arguments, sans le dire ; il fournit la référence de l'article complémentaire de 1995, mais pas celle de l'article fondamental. Jean-Claude Ghislain³⁸ ne donne ni l'une ni l'autre ; il fait sur nos recherches un silence complet, alors qu'il est fort bien informé.

Dans *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XI^e au XIII^e siècle*, publié en 2007, le maître d'œuvre, Benoît Van den Bossche, signe un texte concis et circonspect à l'extrême sur *Les ivoires liégeois* (p. 183). Il cultive la discrétion dans le doute³⁹.

Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe, sorti de presse en 2008 pour marquer le millénaire de la mort de l'évêque, comporte une contribution de Jean-Pierre Delville intitulée *Notger, nouveau saint Jean : la fondation de l'église Saint-Jean à Liège et l'ivoire de Notger* (p. 65-83). L'auteur fait preuve d'une grande hardiesse de pensée, servie par une vaste connaissance des textes sacrés ; il n'est pas parvenu à en trouver un qui commence vaniteusement par EN EGO ; il ne s'intéresse pas aux données archéologiques ; il s'explique mal la présence du nimbe. L'article publié en 1984 et trop discrètement réédité en 2002 a échappé à son attention. Je me suis demandé si l'omission était délibérée ; à tort, un entretien cartes sur table m'en a convaincu⁴⁰.

37 *L'ivoire de Notger*, p. 131-132.

38 *Les ivoires mosans et romans dans le diocèse de Liège*, p. 124-130.

39 *Un ivoire dit « mosan », au musée de l'œuvre Notre-dame à Strasbourg*, dans *Art&Fact. Revue des historiens de l'art des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'Université de Liège*, t. 15, 1996, p. 38, n. 17.

40 Le rôle de Madame Bons Offices a été tenu avec la plus parfaite obligeance par Marylène Laffineur-Crépin. Le projet du présent article a germé lors de la rencontre.

L'étudiante de l'Université de Cologne qui scrutait en 1994 la parenté entre ivoires colonais et liégeois du XI^e siècle a perdu courage⁴¹.

L'Université de Liège a organisé en novembre 2008 un colloque international pour commémorer le millénaire de la mort de Notger. Une des communications a porté sur la reliure de l'évangélaire, aucune sur l'ivoire.

Le sujet du présent article est traité dans la thèse de doctorat, élaborée sous la direction d'Albert Lemeunier, que Sophie Balace a défendue à l'Université de Liège le 20 janvier 2009 : « L'historiographie de l'art mosan ». Il y est présenté, fort objectivement, dans le contexte de la recherche sur l'ensemble des ivoires plus ou moins apparentés⁴².

Un jour, les méthodes de laboratoire seront capables de distinguer une patine vieille de mille ans d'une patine moins ancienne de six siècles⁴³. Un jour, la philologie, mise en œuvre par un esprit libre, fera la vérité sur l'emphatique incipit EN EGO. Un jour, l'Histoire sera l'infatigable servante de la Vérité et l'incorruptible adversaire du Mensonge⁴⁴, malgré qu'il ait des yeux de velours alors qu'elle a le regard sévère. *I have dreams...*

Addition sur épreuves

Depuis le 23 octobre 2009 et jusqu'au 21 février 2010, l'évangélaire séjourne en Allemagne à la demande des organisateurs de l'exposition *Für Königstum und Himmelreich. 1000 Jahre Bischof Meinwerk von Paderborn*.

41 J. M. PLOTZEK, *Ein frühromanischer Elfenbeinrelief aus Köln*, Berlin et Cologne, 1994, p. 37, n. 48 : « Eine Kölner Dissertation 'Studien zur Verwandtschaft der Köln-Lütticher Elfenbeine im 11. Jahrhundert' von M. S. Dumoulin ist in Vorbereitung ». Ulrike Surmann, qui a pris la relève de Joachim Plotzek au Columbamuseum et Elke Herberhold M.A., du Sekretariat Kunsthistorisches Institut Universität zu Köln, se sont efforcées de retrouver la trace, mais en vain. Je leur en reste obligé.

42 Sur la question des fonts baptismaux dits de Renier de Huy, la pensée de Sophie se condense dans une déclaration qui ne relève pas de l'historiographie bien comprise, mais bien de la profession de foi : « Ils resteront certainement encore longtemps l'œuvre la plus significative de l'âge d'or de l'art mosan » (p.456).

43 Un des admirables ivoires « liégeois » a reçu « il y a quelques années » les soins dont il avait grand besoin : D. OTJACQUES-DUSTIN, *L'ivoire des trois résurrections du Trésor de la cathédrale de Liège. Observations techniques et traitement de conservation-restauration*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 15, n° 323, 2008, p. 336-342. La restauratrice croit dur comme fer que l'ivoire est « l'un des premiers témoins de la sculpture mosane », et le fait croire à ses lecteurs. Elle a été nourrie de fausses certitudes propres à empêcher le progrès des connaissances, j'en ai bien peur. Alors que des observations fort intéressantes ont été faites, l'histoire matérielle baigne dans le flou : ainsi, le remplacement d'une tête est qualifié d'intervention « plus récente ».

44 P.-F. SMETS, *Au commencement est le mensonge*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2006.

Merci à Albert Lemeunier grâce à qui j'ai pu prendre connaissance in extremis de la notice que lui consacre le catalogue. Rigoureuse et prudente à souhait, elle avance une hypothèse nouvelle : l'inscription remonterait au temps de Notger et la sculpture pourrait être plus ancienne. Le distique est étudié avec la plus grande attention, les indices de falsification non. La bibliographie est quasi exhaustive ; mes articles de 1993 et 1995 sont ignorés. Le relieur serait Nicolas Engelbert (1585-1634).

La formation d'une *Arbeitsgruppe* en vue de pousser l'étude plus avant est annoncée. C'est un quatuor : l'auteur de la notice, Clemens M. M. Bayer, paléographe allemand, deux médiévistes de notre Alma Mater, Jean-Louis Kupper et Alexis Wilkin, et un fin connaisseur du livre ancien, Pierre-Marie Gason ; pas d'historien de l'art, tiens donc...

C'est Pierre-Marie Gason qui signe la notice que consacre à l'évangélique le monumental *Florilège du livre en principauté de Liège* publié par la Société des bibliophiles liégeois, sous la direction de Paul Bruyère et d'Alain Marchandisse, tout fraîchement sorti de presse (p. 466-467) ; elle se veut très neutre.